



## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 20 mai 2019

Président : Sébastien Bailly

---

### Préavis municipal N° 2019-06

Relatif à

Une demande de crédit complémentaire pour la démolition et la reconstruction du bâtiment dit « du Pressoir » sur les parcelles 26 et 27.

#### Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2019-06 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances et de la commission ad'hoc ;

#### Amendement :

Point 3 : d'amortir cet investissement par le compte 3533.330 « Bâtiment du Pressoir - Amortissement du patrimoine financier » sur une période de **30 ans**, la première fois au budget de l'année qui suivra la clôture du projet.

#### Décide d'accepter le préavis N° 2019-06 tel qu'amendé :

1. D'accorder une augmentation du crédit de construction de CHF 240'000.-, portant ainsi le crédit à CHF 1'280'000.- ;
2. D'utiliser prioritairement les fonds propres de la commune, à défaut de recourir à l'emprunt bancaire ;
3. D'amortir cet investissement par le compte 3533.330 « Bâtiment du Pressoir - Amortissement du patrimoine financier » sur une période de 30 ans, la première fois au budget de l'année qui suivra la clôture du projet.

Au nom du Conseil communal de Bottens

La vice-présidente

Annelise Graber



La secrétaire

Audrey Kalbfuss